pôle formation santé

Fiche programme

Conseil vétérinaire à l'officine



Financements ✔ FIF-PL ✔ Hors financement ✔ OPCO EP

Durée
7h en E Learning

Modalité
E-learning

Public & pré-requis

Pharmaciens d'officine, titulaires, adjoints et/ou remplaçants
Préparateur en Pharmacie

Les demandes de conseils vétérinaires sont fréquentes à l'officine et nécessitent une expertise adaptée aux spécificités de chaque animal. Antiparasitaires, soins courants, médicaments vétérinaires : comment apporter un conseil pertinent tout en sécurisant la délivrance ? Cette formation vous permet d'actualiser vos connaissances réglementaires, de prévenir les erreurs et d'identifier les situations nécessitant une orientation vétérinaire. À travers des situations concrètes, renforcez vos compétences pour accompagner les propriétaires d'animaux et contribuer à une approche responsable de la santé animale, dans une logique « Une seule santé ».

Les objectifs

-Distinguer les situations relevant du conseil officinal ou d'une orientation vétérinaire.
-Adapter le questionnement et les conseils aux caractéristiques de l'animal.
-Sécuriser la délivrance et l'utilisation des médicaments, antiparasitaires et soins courants.
-Prévenir les erreurs de choix, de dosage et d'administration.
-Accompagner le propriétaire dans les gestes adaptés et le bon usage des produits.

Les + du programme

-Une approche pratique et structurée pour sécuriser le conseil vétérinaire et la délivrance à l'officine.
-Des situations concrètes inspirées des demandes quotidiennes des propriétaires d'animaux.
-Des cas pratiques interactifs pour développer le raisonnement, la prise de décision et l'orientation vétérinaire.
-Des démonstrations de gestes et des conseils pratiques pour prévenir les erreurs d'utilisation des produits.
-Des fiches synthétiques téléchargeables, directement utilisables comme aides-mémoire au comptoir.
-Un parcours e-learning flexible, accessible à son rythme, favorisant l'autonomie et l'acquisition progressive des

Fiche programme

compétences.

Les points clés du programme

-Cadre réglementaire du conseil vétérinaire à l'officine : prescription, délivrance, responsabilités professionnelles et limites du conseil officinal.
-Analyse de la demande au comptoir : questionnement structuré, caractéristiques de l'animal, vérification des produits et critères d'orientation vétérinaire.
-Antiparasitaires externes : principales familles, indications, choix selon l'espèce, le poids et le mode de vie, modalités d'application et prévention des erreurs.
-Antiparasitaires internes et vermifugation : identification des risques parasitaires, choix des traitements, adaptation des doses et conseils de prévention.
-Soins courants de la peau, du pelage, des coussinets et des griffes : produits adaptés, conseils d'hygiène, gestes pratiques et signes d'alerte.
-Soins de l'œil, de l'oreille et de la bouche : conseils d'hygiène, précautions d'utilisation, gestes à éviter et situations nécessitant une consultation vétérinaire.
-Sécurisation du conseil et de la délivrance : prévention des erreurs, information du propriétaire, pharmacovigilance et sensibilisation aux enjeux « Une seule santé ».
-Mises en situation officinales : cas pratiques interactifs, prise de décision, orientation vétérinaire et accompagnement du propriétaire dans le bon usage des produits.

Le formateur

Pharmaciens expert dans les formations pharmaceutiques et spécialement sensibilisé au bon usage des médicaments

Méthodes pédagogiques

Pour cette formation nous vous proposons :
D'identifier vos besoins de formation
D'approfondir vos connaissances et de vous accompagner pour acquérir et développer des compétences à travers des activité en groupe et en individuel
D'analyser vos pratiques professionnelles à travers des études de cas cliniques et de cas concrets issus de situations vécues
D'échanger entre vous et le formateur
D'élaborer des axes et des actions d'améliorations en groupe
De réfléchir sur vos difficultés rencontrées afin d'optimiser vos pratiques...

Méthode d'évaluation

Pré/post test : cette méthode d'évaluation et de mesure des acquis théoriques sera employée avant et après votre formation. La correction s'effectuera en fin de formation avec correction du formateur. Ce, afin que vous puissiez, par comparaison, constater votre progression au niveau des connaissances acquises.
Bilan de fin de formation : L'analyse de la synthèse de vos bilans, réalisée par le Pôle Formation Santé, permettra d'évaluer votre satisfaction et procéder aux réajustements nécessaires de la formation.

Contacts

Pôle Formation Santé
Siège social - Site GREENOPOLIS - 16 rue Berjon - 69009 LYON
Espace Coural - 13 rue de Nazareth 34090 MONTPELLIER

pôle formation santé

Fiche programme

Site de Bordeaux - 33320 EYSINES
Site de Paris - 91280 SAINT-PIERRE-DU-PERRAY
Tél. : 07 84 57 75 61
E-mail : s.junqua@poleformation-sante.fr
www.poleformation-sante.fr